

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SOGECA CONSEIL
Mme Carole DIGER
05.59.42.26.55
rh@sogeca.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Dossier
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Centre de Bilans de Compétences à Bayonne et à distance, nous vous accompagnons dans la réalisation de votre bilan professionnel en nous adaptant à votre situation personnelle. Qu'est-ce qu'un Bilan de Compétences ? Le bilan de compétences permet de faire un point sur votre carrière afin de vous aider à définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation. Le bilan de compétences est souvent lié à un licenciement, un départ de l'entreprise, une envie d'évolution du poste ou d'une orientation vers un autre métier. Il répond à vos questions pour une bonne gestion de votre carrière et permet de retrouver un emploi épanouissant. Tout au long du bilan de compétences, un consultant vous aide à valoriser votre expérience et votre profil pour certains postes, quel que soit votre âge, votre statut ou votre niveau d'études. Vous pouvez bénéficier d'un bilan de compétences, si vous êtes : • Salarié du secteur privé, en contrat à durée indéterminée ou déterminée • Demandeur d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi • Salarié du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires...) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés (congé de 24h, etc.). La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle ne peut cependant excéder une durée maximum de 24 heures dont au moins 12 heures en présentiel/skype et se répartit généralement sur plusieurs semaines. Un document de synthèse de votre bilan vous sera transmis à la fin du parcours. Selon vos besoins, nous vous accueillons dans notre bureau de Bayonne et nous pouvons également vous proposer des séances par visioconférence. Nous nous engageons à respecter la confidentialité des informations partagées avec les bénéficiaires. SOGECA CONSEIL est en parfaite mesure de répondre à vos besoins, de vous accompagner et bâtir avec vous votre bilan de compétences sur mesure, qu'il soit réalisé pendant ou en dehors du temps de travail.

Contenu et modalités d'organisation

Dans un premier temps, nous proposons un entretien préalable gratuit à nos clients avec le potentiel futur conseiller d'une durée de 45 minutes à 1h30 afin de vous présenter les bases et les modalités du bilan de compétences et prendre connaissance de votre demande. Le Bilan de Compétences comprend ensuite obligatoirement trois phases sous la conduite du Consultant Coach Bilan de Compétences. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions entreprises pour répondre à vos besoins. Une phase préliminaire, cette étape a pour objet de : Confirmer votre engagement dans la démarche, Définir et analyser la nature de vos besoins, Informer des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre. Une phase d'investigation, cette étape vous permet : D'analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels, D'identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer vos connaissances générales, De déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle. Une phase de conclusion, cette étape vous permet, au travers d'entretiens personnalisés, de : Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation, Prévoir, le cas échéant, les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet. Un document de synthèse vous sera remis et commenté, il conclura nos différents échanges et recensera les outils utilisés tout au long de la démarche, ainsi que les résultats détaillés. Ce document de synthèse est strictement confidentiel et la communication à un tiers ne peut pas être faite sans votre accord préalable. A l'issue du bilan, notre cabinet propose également d'effectuer un point de suivi à 6 mois. La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle ne peut cependant excéder une durée maximum de 24 heures, et se répartit généralement sur plusieurs semaines. Organisme certifié Qualiopi, SOGECA CONSEIL est en parfaite mesure de répondre à vos besoins, de vous accompagner et bâtir avec vous votre bilan de

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - Sans niveau spécifique

MON
COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00439092	du 05/02/2024 au 28/02/2029	Bayonne (64)	SOGECA CONSEIL		MON COMPTE FORMATION	FPC